



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois mars, le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres
en exercice : 27
Membres présents : 25
Procurations : 2
Suffrages exprimés : 27
Votes Pour : 27
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Étaient présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, Mme Amandine BARBERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, Mme Mélanie MANO, M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, M. Jean-Bernard BONNAC, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

Etaient excusés : M. Laurent JOUGLENS (procuration à M. Laurent SOULARD),
Mme Marie-Agnès SALOMON (procuration à M. Jean-Bernard BONNAC)

Secrétaire de séance : M. Bernard JOLLYS

N° DE_2021_039

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION « SOLUTION NUMERIQUE POUR LE COMMERCE » DANS LE CADRE DU CONTRAT « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain » (PVD) et de ses actions de soutien à l'économie de proximité et de numérisation, la Commune envisage la mise en place d'une nouvelle solution numérique dédiée à la promotion du commerce.

Cette application numérique vient compléter l'offre existante (site de ville, Mag, réseaux,...) ; elle vise à développer des solutions numériques locales, en accès gratuit, téléchargeable sur les téléphones portables, simples, accessibles et personnalisées.

L'objectif est d'accompagner les commerces dans la transition numérique, apporter des moyens de communication supplémentaires adaptés aux attentes des consommateurs locaux, en lien également avec la politique de développement du tourisme.

Après consultation, la proposition numérique de la Société NEOCITY a été retenue.

Le déploiement de l'application numérique peut bénéficier d'un accompagnement financier de la Banque des Territoires, plafonné à une subvention forfaitaire de 20 000 €.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Subvention/autofinancement	
Matériel informatique	4 500.00 € HT	Subvention forfaitaire Banque des Territoires	18 723.00 €
Acquisition de l'application	6 216.00 € HT		
Frais de mise en œuvre	3 136.00 € HT	Quote-part Commune + TVA	1 629.00 €
Animation - formation	6 500.00 €		
TOTAL	20 352.00 €	TOTAL	20 352.00 €

Il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur l'adhésion à la solution numérique proposée par la Société NEOCITY et à solliciter une subvention auprès de la Banque des Territoires.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**

DECIDE l'adhésion à la solution numérique avec NEOCITY pour un montant mensuel de 259 €HT/mois.

SOLLICITE une aide auprès de la Banque des Territoires dans le cadre du Contrat « Petites Villes de Demain ».

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente.

Fait et délibéré à Bazas, les jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Isabelle DEXPER

